

# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

1. Identification du puits			
Nom du puits	Eastern Canada No 2		
Numéro du puits	A039		
MRC	Le Haut-Richelieu		
Municipalité	Saint-Valentin		

2. Informations générales sur l'inspection				
Inspecteur	Myriam Cadotte			
Inspecteur	Johnson Predin			
Accompagné de				
Système géodésique	NAD 83			
Format des coordonnées	Degré décimaux			
Type inspection	Complète			
Date	2019-11-04			
Vérification sécurité	Effectuée			
Heure de début et fin	15h30 à 17h00			
Conditions météorologiques	Ensoleillé			
Température ambiante (°C)	10			

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique				
RKI-GX 6000 Détecteur de gaz				
GPS Garmin GPSMAP 64ST				

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)						
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel			
1	53-54	53-54	53-54				
2	53-54	53-54	53-54				
3							
4							
	Témoignages						
1	53-54						
2	53-54						
3	3						
4							



## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

5. Accès terrain					
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude		
Fin de la surface carrossable	45,164681, -73,327890	45,164681	-73,327890		

6. Reconnaissance terrain		
Élément à vérifier	Description	
Type de terrain	Champs agricole	

Туре	Mode de récupération suggéré			
Aucun				
Commentaires				

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique					
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires	
GDH	45,16225	-73,3295833	Non		
SIGPEG	45,16225	-73,3295833	Non		
SIGPEG	45,1635278	-73,3298611	Oui	Nous avons trouvé le puits près de ce point.	
Imagerie	45,1636397	-73,3300167	Non		

9. Localisation du puits				
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal		
Tubage déterré	45,16353, -73,32991	Très fort		
Commentaires				

On n'a pas déterré le puits au complet car il a commencé à faire noir, mais la partie déterrée semblait correspondre à celle d'un puits de 10,75 pouces.

%GAZ



Point de mesure

## **RAPPORT D'INSPECTION DE PUITS INACTIF**

#### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

10. Caractéristiques du pui	ts	
Élément à vérifier	Description	Commentaires
Tête de puits	Absente	
Évent de surface		
Profondeur des tubages (cm)	85	On n'a pas déterré le puits au complet
Hauteur des tubages au		
dessus du sol (cm)		
Diamètre du tubage		On n'a pas déterré le puits au complet
extérieur (cm)		
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Oui	
Présence de ciment		Il nourrait an avoir sous la plague
obturant le tubage	Impossible à vérifier	Il pourrait en avoir sous la plaque.
Test de l'eau savonneuse	Non-effectué	
Panneau d'identification	Non	
Les coordonnées GPS de		
précision ont été prises	Non	
11. Émanation et migratior	1	

7 2111 212 111 22 111 2	,						
Au tubage ou à l'évent	0						
#1 À l'intérieur de 50 centimètres	0						
#2 À l'intérieur de 50 centimètres	0						
#1 À 4 mètres	0						
#2 À 4 mètres	0						
#3 À 4 mètres	0						
#4 À 4 mètres	0						
Si les valeurs sont >25% LIE à l'intérieur de 50 cm ou à 4 m, faire les mesures aux 4 coins cardinaux de la limite de migration jusqu'à un maximum de 75 m et à toutes places où des indices de migrations sont visibles							
Commentaires							

Des valeurs non-significatives de méthane ont été obtenues lors du test de migration et sont probablement dues à une dérive du capteur de l'appareil de mesure. Par conséquent, les concentrations de méthane aux points de mesures sont considérées

comme nulles.



#### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

12. Indices de contamination						
Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification	
Aucun						
Commentaires						

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Oui			
Risque pour l'environnement	Non			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Non-Problématique			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	5 ans			
Autre				
Conclusion				

Le puits est considéré comme localisé car le signal magnétique probant concorde avec la coordonnée du puits déterré en 2015. Aucune migration de gaz n'a été détectée. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-problématique.



# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Signatures Signature rapport d'inspection ( 1 à 12 )				
Myriam Cadotte	 53-54	2020-02-25		
Inspecteur				
Johnson Predin	 53-54	2020-02-25		
Inspecteur	30 04			
	Signature de la vérification (13)			
Vérifié par	Signature	Date		
Arnaud Montreuil-Drolet	50.54			
Coordonnateur aux opérations	53-54	2020-02-14		
Pierre-François Côté	 53-54			
Inspecteur		2020-02-14		

# Photos de l'inspection

Photo 1	
Partie déterrée du haut du	
tubage du puits	
	2019-11.04



## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

# Photo 2

Mesure prise à 4 mètres du puits pour le test de migration



# Photo 3

Vue illustrant la profondeur (85 cm) de la partie déterrée du tubage

